PROCÈS-VERBAL
COMITÉ SYNDICAL
EN SÉANCE DU VENDREDI 25 JUILLET 2025

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, et le **VENDREDI 25 JUILLET 2025 à 10H45**, le Comité Syndical du SIDÉLEC Réunion s'est réuni en cinquième séance annuelle sur convocation faite par le Président de l'Établissement Public, Monsieur Maurice GIRONCEL le **18 juillet 2025**. Clôture de la séance **à 12H28.**

La séance a été ouverte par le Président, Monsieur Maurice GIRONCEL qui a assuré la Présidence de la séance pour les points inscrits à l'ordre du jour.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Il s'agit de M. Maurice GIRONCEL Président du SIDÉLEC Réunion / M. Stéphano DIJOUX 1er Vice-Président et délégué titulaire de la Commune de Saint-Pierre / M. Harry MOREL, 3ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Joseph / Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul / M. Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit / M. Jacques TECHER, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de Cilaos / M. Armand VIENNE, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession / M. Pierrot CANTINA, membre du Bureau et délégué titulaire de la commune des Avirons / M. André DUPREY, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de l'Entre-Deux / M. Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon /M. Joan DORO, délégué titulaire de la commune de la Plaine des Palmistes / M. Henry HIPPOLYTE, délégué titulaire de la commune du Port / M. Jean-Denis HOARAU, délégué titulaire de la commune de la Petite-Ile / M. André M'VOULAMA, délégué titulaire de la commune de Sainte-Marie / M. Fabien AURE, délégué titulaire de la commune de Trois-Bassins.

ÉTAIENT REPRESENTÉS : M. Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André par M. Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon.

SONT ARRIVÉS EN COURS DE SÉANCE : Néant.

SONT PARTIS EN COURS DE SÉANCE : Néant.

ÉTAIENT EXCUSÉS ou ABSENTS : M. Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis / M. Mathieu HOARAU, 5ème Vice-Président suppléant et délégué titulaire de la commune de l'Étang-Salé / M. Marcel DAMOUR, membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Salazie / M. Josian ZETTOR, membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Saint-Leu / M. Dominique PANAMBALOM, délégué titulaire de la commune de Sainte-Rose / M. Bernard MARIMOUTOU, délégué titulaire de la commune de Saint-Louis / M. Gilles Lionel GRONDIN, délégué titulaire de Saint-Philippe / M. Dominique GONTHIER, délégué titulaire de la commune du Tampon.

Les membres présents ont pu délibérer en exécution des articles L. 2121-17 et L.5211-10 du Code général des collectivités Territoriales, et conformément à la délibération n° 20/02-01 du Comité Syndical en séance du vendredi 24 juillet 2020.

SECRÉTARIAT DE SÉANCE : Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection du Secrétaire de Séance. M. Éric ROUGET délégué suppléant de la commune de Bras-Panon a été désigné par vote à main levée (à l'unanimité des votants) pour remplir ces fonctions.

Le Président de séance certifie que ce procès-verbal est publié sur le site internet du SIDÉLEC Réunion et que le nombre de membres en exercice présents et représentés a été de 16 sur 24 (15 présents et 1 représenté), à partir de 11h52, 15 sur 24 (14 présents + 1 représenté) et à 12h11, 16 sur 24 (15 présents et 1 représenté).

Discours d'ouverture de séance par Monsieur le Président :

Chers collègues,

Il n'est jamais facile de réunir les délégués pendant cette période un peu particulière que sont les vacances scolaires.

Mais votre présence témoigne de votre engagement constant dans l'intérêt de la population et de nos communes membres.

Je vous remercie donc d'autant que nous aurons à examiner 10 rapports qui sont impactant pour la continuité du Service Public d'électricité.

Je veux aussi souligner la présence de Maître KARJANIA, notre AMO, qui nous présentera quatre rapports sur l'Electrification Rurale.

Il s'agit des rapports 25/05-04 à 25/07-07.

Pour ces rapports, je laisserai à notre collègue Patrice ELLAMA, Vice-Président, le soin de présider cette partie de notre comité syndical.

Comme vous le savez, notre collègue, en lien avec les Services : Juridiques et Achat Public, dispose de la pleine délégation sur l'ER.

Je vous informe aussi qu'à compter du 1er août prochain, l'intérim de Direction Générale des Services sera assuré par Monsieur Éric MCKAY.

Nous prolongeons le Comité Syndical du 13 mai dernier. Les services du SIDÉLEC Réunion en ont été informé hier, lors d'un comité de direction.

Dans le même temps, la direction des ressources humaines engagera les démarches utiles pour recruter, d'ici septembre prochain, une ou un nouveau Directeur Général des Services.

La continuité administrative du SIDÉLEC est donc assurée.

Je vous informe également que nous avons tenu deux réunions de travail avec les maires et les délégués de Trois-Bassins et de Bras-Panon.

Ces réunions de travail ont été fructueuses et je me tiens à la disposition des maires pour tenir des séances de travail avec les équipes du SIDÉLEC.

Je pense notamment à la ville de Saint-Pierre ou après la disparition brutale du maire Michel Fontaine, il serait important de rencontrer le nouveau maire, monsieur David LORION.

Ici, je voudrai proposer que l'antenne sud du SIDÉLEC Réunion soit dénommée « Michel Fontaine ». Cela serait lui rendre un hommage mérité pour son engagement au service de sa ville.

Par ailleurs, la semaine dernière j'étais à la FNCCR et nous avons eu une longue réunion avec le Président délégué Guy HOURCABIE.

Plusieurs points ont été à l'ordre du jour :

L'actualité législative, le Facé et la suite du protocole signé ici même avec les ZNI et EDF-SEI lors des 25 ans du SIDÉLEC Réunion. Nous suivons surtout de près le budget 2026 d'autant que le gouvernement a annoncé vouloir faire des économies.

Enfin, comme vous le savez, la révision des prix de l'électricité aura lieu le 1er août. *« La CRE propose de maintenir les tarifs réglementés de vente de l'électricité TTC stables au 1er août 2025 pour les consommateurs souscrivant une puissance inférieure à 36 kVA »*

Cette stabilité tarifaire s'explique principalement par deux évolutions.

D'une part, la baisse du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE) résulte du transfert au budget de l'État des charges liées à l'électrification rurale (précédemment financées via le FACÉ) et de la nouvelle méthodologie du TURPE 7, qui réduit la rémunération du fournisseur.

D'autre part, bien que le taux de TVA applicable aux abonnements passe de 5,5 % à 20 %, cette hausse est globalement compensée par une baisse de l'accise sur l'électricité (anciennement CSPE), dont le taux passera de 33,70 €/MWh à 29,98 €/MWh.

Concrètement, pour un profil de consommation résidentiel moyen (soit environ 4,4 MWh par an), la hausse de l'abonnement annuel (+23 € TTC) est compensée par une baisse équivalente de la part variable de la facture (-27 € TTC), ce qui aboutit à une légère diminution du montant total annuel de la facture, estimée à environ 4 € TTC.

Les collectivités concernées peuvent donc s'attendre à une stabilité de leurs coûts d'électricité pour les sites sous contrat réglementé, voire une très légère baisse. Au 31 décembre 2024, environ 20,2 millions de clients résidentiels restaient concernés par les tarifs réglementés en France et dans les Outre-mer.

Dernier point, il s'agit du prochain Congrès des Maires à Paris. Je propose que le SIDÉLEC, comme tous les ans, y participe. Nous devons composer une délégation. Je vous propose huit délégués et deux administratifs.

Je vous remercie !

Le procès-verbal de l'instance du mardi 13 mai 2025 :

L'assemblée est invitée à valider le procès-verbal de la séance précédente du mardi 13 mai 2025.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a aucune, Monsieur le Président passe au vote :

- **Le procès-verbal du Comité Syndical du 13 mai 2025 est adopté à l'unanimité -**

Ce procès-verbal est publié sur le site officiel du SIDÉLEC Réunion

Le déroulé de séance :

Monsieur le Président présente ensuite le déroulé de séance, et liste les intervenants qui présenteront les rapports.

Après ces quelques précisions, l'assemblée est prête à statuer sur l'ordre du jour suivant :

❖ **COMMUNICATION :**

Rapport n°25/05-01 : Participation du SIDELEC Réunion au salon « MOOV » - Edition 2025.

Rapport n°25/05-02 : Participation du SIDELEC Réunion au salon « Nou lé Lokal » - Edition 2025.

Rapport n°25/05-03 : Participation du SIDELEC Réunion au salon « Ambition Planète » - Edition 2025.

❖ **PÔLE CONTRÔLE DE CONCESSION ET DES MOYENS :**

- **Service Juridique et Achat Public / Présentation des rapports par notre Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), Maître KARJANIA.**

Rapport n°25/05-04 : Note d'information - Attribution de lots dans le cadre de la consultation 2024P015 pour la mise en place de l'accord-cadre à bons de commande de travaux d'électrification rurale de : A – Renforcements avec création de poste (R1) et renforcements avec mutation de poste (R2), B – Renforcements de câbles ou créations de départ (R3) et extensions (EXT), C – Enfouissements (ENF).

Rapport n°25/05-05 : Mise en place d'un accord-cadre à bons de commande de mission de maitrise d'œuvre en électrification rurale (ER) par le SIDELEC Réunion, pour la commune du Tampon par le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence, après déclaration sans suite.

Rapport n°25/05-06 : Mise en place d'un marché à procédure adaptée d'opérations de travaux d'électrification rurale du SIDÉLEC Réunion, de renforcements de câbles ou de créations de départ et d'extensions pour 12 Communes par le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence, après déclaration sans suite.

Rapport n°25/07-07 : Mise en place d'un accord-cadre à bons de commandes/marchés subséquents d'opérations de travaux d'électrification rurale du SIDÉLEC Réunion, de renforcements de câbles ou de créations de départ et d'extensions pour 12 Communes par le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence, après déclaration sans suite.

❖ **PÔLE ÉNERGIES NOUVELLES ET DÉVELOPPEMENT :**

Rapport n°25/05-08 : Note d'information – Point d'étape rénovation des installations d'éclairage public sportifs.

❖ **SERVICE INFORMATIQUE** :

Rapport n°25/05-09 : Désignation de monsieur Marc DIJOUX en tant que mandataire de certification.

❖ **DIRECTION GÉNÉRALE :**

- **Service des Affaires Juridiques et Assemblées**

Rapport n°25/05/10 : Subdélégation de signature pour le directeur général des services par intérim.

DÉCISIONS :

Rapport 25/05-01 : Participation du SIDELEC Réunion au salon « MOOV » - Edition 2025

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Armand VIENNE, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession, pour la présentation du rapport.

Monsieur Eric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon, a exprimé le souhait que les véhicules hydrogène du SIDELEC soient exposés sur le stand.

Madame Estelle ADRIEN, Assistante de communication, doit se rapprocher de la NORDEV afin de vérifier la faisabilité de cette demande. Elle estime toutefois que la réponse devrait être favorable.

Monsieur le Président demande s'il y a d'autres remarques.

Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

Rapport n°25/05-02 : Participation du SIDELEC Réunion au salon « Nou lé Lokal » - Edition 2025

Monsieur le Président accorde une nouvelle fois la parole à Monsieur Armand VIENNE, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession. Il présente le rapport.

Le Président demande s'il y a des questions.

Il n'y en a aucun, le rapport est adopté.

Rapport n°25/05-03 : Participation du SIDELEC Réunion au salon « Ambition Planète » - Edition 2025

Monsieur Armand VIENNE, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession fait part également du rapport.

Certains élus s'interrogent sur la pertinence de participer à autant de manifestations, en faisant référence aux trois salons auxquels le SIDELEC prévoit de prendre part. Ils soulignent le coût élevé de chaque stand et estiment que ces budgets pourraient être mobilisés pour d'autres projets jugés prioritaires.

Le Président demande s'il y a d'autres remarques.

Il n'y en a aucun, le rapport est adopté.

À 11h05, Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit, prend la présidence de la séance pour la présentation des rapports relatifs aux marchés, en présence de Maître KARJANIA, notre Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour les travaux d'électrification rurale du SIDELEC Réunion.

Rapport n°25/05-04 : Note d'information - Attribution de lots dans le cadre de la consultation 2024P015 pour la mise en place de l'accord-cadre à bons de commande de travaux d'électrification rurale de : A – Renforcements avec création de poste (R1) et renforcements avec mutation de poste (R2), B – Renforcements de câbles ou créations de départ (R3) et extensions (EXT), C – Enfouissements (ENF)

Monsieur Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit, propose à l'assemblée la mise en place d'une commission ad-hoc pour assurer le suivi des marchés d'électrification rurale.
Cette commission serait composée d'élus issus des secteurs sud et ouest.

Le 6ème Vice-Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a aucun.

- **Rapport n°25/05-05 : Mise en place d'un accord-cadre à bons de commande de mission de maitrise d'œuvre en électrification rurale (ER) par le SIDELEC Réunion, pour la commune du Tampon par le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence, après déclaration sans suite**

Le 6ème Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a aucun, le rapport est adopté.

- **Rapport n°25/05-06 : Mise en place d'un marché à procédure adaptée d'opérations de travaux d'électrification rurale du SIDÉLEC Réunion, de renforcements de câbles ou de créations de départ et d'extensions pour 12 Communes par le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence, après déclaration sans suite**

Le 6ème Vice-Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a aucun, le rapport est adopté.

- **Rapport n°25/07-07 : Mise en place d'un accord-cadre à bons de commandes/marchés subséquents d'opérations de travaux d'électrification rurale du SIDÉLEC Réunion, de renforcements de câbles ou de créations de départ et d'extensions pour 12 Communes par le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence, après déclaration sans suite**

L'assemblée a décidé la mise en place d'un accord-cadre à bons de commande.

Plusieurs élus expriment leur mécontentement face aux retards importants des travaux d'électrification rurale.
Ils indiquent en avoir « marre » d'être régulièrement interpellés par les pétitionnaires, sans avoir les moyens d'agir concrètement pour faire avancer les dossiers.

Le 6ème Vice-Président demande s'il y a d'autres remarques.
Il n'y en a aucun, le rapport est adopté.

A 12h11, le Président reprend la présidence de la séance.

- **Rapport n°25/05-08 : Note d'information – Point d'étape rénovation des installations d'éclairage public sportifs**

Monsieur le Président cède la parole à monsieur Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon pour présenter le rapport.

Le projet porte sur la rénovation de l'éclairage de 63 sites sportifs du territoire pour 13 communes.

Le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a aucun, le rapport est adopté.

- **Rapport n°25/05-09 : Désignation de monsieur Marc DIJOUX en tant que mandataire de certification**

Monsieur le président accorde la parole à monsieur Henry HIPPOLYTE, délégué titulaire de la commune du Port pour une présentation du rapport.

Le SIDÉLEC Réunion utilise régulièrement des certificats électroniques pour désigner les élus signataires, authentifier certains agents sur les services de légalité, et garantir la validité des signatures dans les téléprocédures et marchés publics. Ces démarches, parfois longues, peuvent perturber le fonctionnement de la structure. Pour les optimiser et renforcer la sécurité, il est proposé de désigner un mandataire de certification interne. À ce titre, la désignation de Monsieur Marc DIJOUX en qualité de mandataire de certification est proposée.

Le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a aucun, le rapport est adopté.

Rapport n°25/05/10 : **Subdélégation de signature pour le directeur général des services par intérim**

Monsieur Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Pierre présente le rapport.

Le Président informe l'assemblée que monsieur Éric MC KAY, sera désigné Directeur Général des Services par intérim.

Le Président demande s'il y a des remarques.
Il n'y en a aucun, le rapport est adopté.

Fin de séance à 12h28.

Monsieur le Secrétaire de séance,
Éric ROUGET,
Le 12/09/ **2025, à** Ste Suzanne

Monsieur le Président,
Maurice GIRONCEL,
Le 11/09/ **2025, à** Ste Suzanne.

SIDELEC SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION
Le Président
Maurice GIRONCEL